

Objet : Marché public de fourniture de produits laitiers, ovo-produits et produits traiteur frais pour la cuisine centrale

Le Maire de MONTEUX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N°DE/31/541/20201027/02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de MONTEUX délègue au Maire, pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions sur les matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le code la commande publique et notamment les articles L2122-1 et R2122-8, ainsi que les articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R. 2162-14, relatifs aux accords-cadres ;

Considérant que la cuisine centrale de la Commune produit les repas pour les écoles, les crèches et le service de livraison à domicile ;

Considérant les changements intervenus dans l'organisation du service et la nécessité de redéfinir les modalités d'approvisionnements avec la nouvelle équipe ;

Considérant les besoins de la cuisine centrale en fourniture de produits laitiers, ovo-produits et produits traiteur frais durant cette période transitoire ;

Vu la proposition de la Société DISTRISUD pour l'exécution de ces approvisionnements,

DECIDE

Article 1 : De signer l'accord-cadre :

- dont l'objet est la fourniture de produits laitiers, ovo-produits et produits traiteur frais
- avec la SAS DISTRISUD domiciliée RD 612 Route de SETE, CS 15001, 34118 FRONTIGNAN

Article 2 : L'accord-cadre est conclu pour une durée de douze mois à compter du 2 janvier 2024

Article 3 : L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 39 000€HT. Il sera exécuté par l'émission de bons de commandes sur la base des prix unitaires de l'accord-cadre.

Article 4 : Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations seront inscrits au budget de la commune.

MONTEUX, le 22 décembre 2023

Acte Exécutoire

Envoyé le : 29/12/2023

Publié le : 29 DEC. 2023



Christian GROS

Maire de MONTEUX